

Politique québécoise de la culture

Le SPGQ redoute la révision des mandats des organismes linguistiques

Québec, le 5 septembre 2017 – Dans la foulée des consultations sur le projet de politique québécoise de la culture, le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) s'inquiète de la volonté exprimée dans cette politique de revoir les mandats des deux organismes linguistiques : l'Office québécois de la langue française (OQLF) et le Conseil supérieur de la langue française (CSLF).

Le SPGQ constate par ailleurs que la future politique de la culture souhaite prendre en compte la diversité des régions. À la lumière de la fermeture de bureaux régionaux de nombreux ministères et organismes du gouvernement du Québec au cours des dernières années, le SPGQ espère que ce souhait n'est pas un vœu pieux. Le pouvoir d'attraction de l'anglais, renforcé par la mondialisation, fait sentir ses effets de façon différente d'une région à l'autre.

« Le gouvernement ayant malheureusement parfois confondu révision de mandats et suppression de postes au cours des dernières années d'austérité, nous ne pouvons qu'exprimer notre inquiétude pour nos membres des organismes linguistiques. Dans le contexte du 40^e anniversaire de la Charte de la langue française, la mission de l'OQLF d'assurer le respect de la Charte devrait pourtant être préservée et renforcée », exprime Richard Perron, président du SPGQ.

Pour soutenir le français, l'État dispose de deux types de mesures : la promotion et la protection de la langue. À la lumière des documents de consultation déposés, le gouvernement semble faire le choix de se tourner principalement vers les outils de promotion. Au vu des derniers résultats du recensement sur l'usage des langues, le SPGQ considère que le gouvernement devrait nuancer son approche en préconisant aussi l'utilisation de mesures de protection de la langue dans les milieux de travail.

Le SPGQ rappelle également qu'il y a dans les organismes linguistiques une expertise professionnelle précieuse en matière d'administration de la Charte de la langue française et de sa réglementation. Elles sont appliquées avec tact et jugement depuis quatre décennies grâce à l'expérience et le savoir du personnel professionnel des organismes linguistiques.

« Si le gouvernement veut assurer une présence accrue de la culture et de la langue française dans le quotidien de l'ensemble de la population québécoise, il doit déployer les ressources nécessaires pour que le statut du français soit maintenu et même consolidé, dans le respect des minorités. Le français est et doit demeurer la langue du travail, de l'administration, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires, comme cela est stipulé dans la déclaration de principes de nos statuts et règlements », conclut le président du SPGQ.

À propos du SPGQ

Le SPGQ est le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec. Créé en 1968, il représente environ 24 400 experts, dont près de 17 130 dans la fonction publique, 4 660 à Revenu Québec et 2 610 en santé, en enseignement supérieur et dans les sociétés d'État.

— 30 —

Source

Philippe Desjardins
Conseiller à l'information
Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec
Cell. : 581 995-0762
Courriel : pdesjardins@spgq.qc.ca

Suivre le SPGQ

Web : www.spgq.qc.ca
Twitter : @spgq
Facebook : www.facebook.com/lespgq